70e Année. 11e Série. Tome II. N° 11 18 Mars 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE.—Bulletin : L'Expertise médicale au Procès Bianchini ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Médecine légale : L'Expertise médico-légale au Procès Bianchini. — Les Malades célèbres. — Les blessés de Lagoubran dans les Hôpitaux de Toulon et de la Seyne. — La Médecine aux Chandelles. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Poirier. — Portrait de M. le Dr Gilles de la Tourette. — Portrait de M. le Pr Brouardel.

BULLETIN

L'Expertise médicale au Procès Bianchini.

Décidément, les médecins jouent de malheur. Au procès Bianchini, le rôle qu'ils ont joué a été le point de départ d'une nouvelle levée de boucliers dans toute la presse, dans cette presse dont ils apprécient tant les échos et les chroniques !

Un seul exemple suffira à prouver que nous n'exagérons rien. Voici, en effet, la presque totalité d'un article du *Figaro*, signé d'un pseudonyme connu parmi les gens de lettres :

« Ce qu'il y a eu de plus effrayant, en tout cela, c'est le *nombre de médecins* qui ont soigné Bianchini. Il en a eu au moins cinq ; *et il est encore vivant!* Cet homme, évidemment, est né sous une heureuse étoile. Il est vrai qu'ils lui imposaient chacun un traitement différent. Et peut-être ces remèdes se neutralisaient-ils ? L'un avait diagnostiqué une *congestion cérébrale ;* un autre une *influenza* d'une certaine forme ; un troisième je ne sais plus quelle maladie. On avait même voulu un moment lui *ouvrir le crâne !* Il est vrai que l'opération n'a plus grande importance aujourd'hui. On vous ouvre le crâne, on regarde ce qu'il y a dedans ; et, s'il n'y a rien, on le referme. C'est si peu de chose qu'il n'y a même pas à s'excuser du dérangement. Finalement, on s'est aperçu que Bianchini était *empoisonné.* Avant qu'on en fît officiellement la constatation, il aurait eu le temps de mourir dix fois. On comprend qu'après avoir couru tous ces risques, il s'estime heureux d'en être quitte à si bon marché. Son attitude à la Cour d'assises a été celle d'un homme qui voudrait bien qu'on lui parlât d'autre chose. Quant à un ressentiment quelconque, contre qui en aurait-il ? Il est maintenant à l'épreuve du feu. *Il a brillamment échappé au poison* d'abord, *et ensuite aux cinq médecins !* »

Comme bien on pense, les avocats se sont mis de la partie ; et Me Henri Robert, — qui jadis..., — mais alors... ! — n'a pas hésité, pour les besoins de la cause, à faire chorus avec MM. les grands journalistes. D'un mot à effet, le défenseur de Mme Bianchini a apprécié, en effet, les contradictions des médecins :

« Les docteurs, qui ont vu le malade, n'ont rien vu ; et les experts, qui ne l'ont pas vu, ont tout vu.... »

Explosion de rires dans l'auditoire, naturellement ! Il y a longtemps qu'on a affirmé que l'esprit gaulois perdra la race française.... Mais, vraiment, n'est-il pas déplorable d'avoir à relever pareilles affirmations ; à signaler un tel tissu d'inexactitudes : cela dans l'un des premiers journaux du monde ; cela devant les jurés les plus intelligents de France ?

On ne prétendra pas, pourtant, que la faute en est aux experts ou aux médecins traitants. Les premiers, en effet, ont fait leur devoir, et les seconds de même. Les premiers ont affirmé un empoisonnement par l'atropine, car ils avaient

l'intime conviction qu'il en était ainsi. Les seconds, divisés en deux camps, ont joué leur rôle de médecins consultants, appelés soit par le mari, soit par la femme. Il n'y a rien à dire. On aurait trouvé très mauvais qu'ils procédassent autrement. Que penserait-on d'un avocat défenseur, qui éreinterait son client, sachant qu'il est manifestement coupable ? Pour ceux qui ont nié l'empoisonnement, leur théorie peut se soutenir. Ce qui prouve seulement que la Médecine légale, sur la question, n'a pas donné son dernier mot.

En somme, la condamnée en l'espèce, au point de vue du grand public, n'a pas été Mme Bianchini, mais bien la Médecine elle-même. On reconnaîtra pourtant que l'Art médical ne méritait ni cet excès d'honneur de la part de la Presse, ni cette indignité de la part de la Justice !

Marcel BAUDOUIN.

GRANDES ACTUALITÉS

MÉDECINE LÉGALE

L'Expertise médico-légale au Procès Bianchini.

On a pu lire, dans tous les journaux, le compte rendu détaillé de ce procès « très parisien », qui vient de se terminer par un verdict de culpabilité, c'est-à-dire par la reconnaissance d'un *empoisonnement par l'atropine*. Nous tenons à résumer, ici, dans un court article, tout ce qui a trait au côté purement médical de cette cause ultra-boulevardière, parce que, scientifiquement et pratiquement, elle présente un réel intérêt.

Trois personnalités médicales bien connues, dont nous donnons ci-joint les portraits, ont été mêlées à ce procès retentissant : ce sont MM. Brouardel, Gilles de la Tourette et Poirier, ayant à leurs côtés des confrères appréciés, tels que MM. Charcot fils, Chevassus, Courtaix, Naret, Catoix, Ogier et Vibert. Chacun de nos collègues a agi en son âme et conscience ; et nous n'avons pas à apprécier ici des actes qui échappent à notre compétence. Bornons donc notre intervention au rôle d'historien.

Déposition de M. le Dr Chevassus.

M. CHEVASSUS a été appelé un soir chez M. Bianchini. Il l'a trouvé la figure violacée, les membres presque inertes. Mais il a surtout été frappé par l'état de la pupille : « on ne voyait plus la couleur des yeux ! » Lui et M. le Dr Courtaix n'ont pu, sur le moment, se prononcer sur la nature de la maladie, mais étaient d'accord pour la trouver grave. Des sinapismes furent ordonnés. Le lendemain, le malade allait mieux. Pourtant on convint, pour le cas où il s'agirait d'une maladie nerveuse, qu'une consultation aurait lieu, le soir, entre M. le Dr Charcot fils et M. le Dr Gilles de la Tourette. Mais, à trois heures, le malade était de nouveau dans un état grave. Il était noir ; il était mort, « plus mort que tous les morts que j'ai vus », dit M. Chevassus. On essaya une saignée, puis deux, presque sans succès ; on injecta de la caféine. Bianchini restait inerte. Les alternatives de mieux et de plus mal continuèrent, et M. Chevassus raconte la demande qui lui a été faite par Mme Bianchini de lui délivrer de l'atropine. D'abord, Mme Bianchini demanda du chlorhydrate de morphine pour elle, puis, pour son chien, du sulfate d'atropine. A ce moment, M. Chevassus pensa brusquement à la *pupille dilatée* de Bianchini. Néanmoins, il fit l'ordonnance, mais une ordonnance de 10 centigrammes d'atropine et de 10 grammes d'eau distillée, et écrivit au bas : « Pour l'œil du chien. » Il alla lui-même recommander au pharmacien de répéter la mention sur la bouteille. Enfin, M. le Dr Chevassus prévint M. Charcot et M. Gilles de la Tourette et demanda qu'on enlevât le malade du milieu où il se trouvait.

Intervention de M. le Dr Poirier.

Le Président a demandé à Mme Bianchini, au cours de l'interrogatoire, si elle ne s'est pas préoccupée de faire

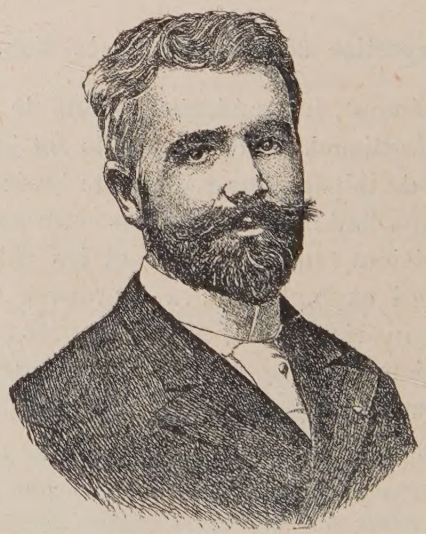

M. le Dr P. POIRIER (de Paris),
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
Chirurgien consultant de la Famille Bianchini.

faire, à un moment donné, à son mari l'opération du trépan ? Et c'est, paraît-il, M. le Dr POIRIER auquel on aurait pensé.

Déposition de M. le Dr Courtaix.

M. le Dr Courtaix, appelé près du malade, a diagnostiqué une congestion cérébrale et a demandé qu'on appelât d'autres médecins en consultation.

Déposition de M. le Dr Naret.

M. le Dr Naret, étant de service le même soir à l'Opéra-Comique, a été invité, par le directeur du théâtre, à aller donner ses soins à M. Bianchini, employé de ce théâtre. M. Naret a fait analyser, à trois reprises, les urines du malade et n'y a rien trouvé d'anormal.

Déposition de M. le Dr Gilles de la Tourette.

M. le Dr Gilles de la Tourette a examiné le malade avec M. Jean Charcot. En présence de la dilatation des pupilles, il a pensé à une intoxication alimentaire, mais sans

M. le Dr GILLES DE LA TOURETTE (de Paris),
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
Médecin consultant de la Famille Bianchini.

pouvoir conclure formellement. Sur question de Me Henri Robert, M. Gilles de la Tourette a déclaré à son tour *qu'il n'y a pas eu présomption d'empoisonnement chez le médecin;* il est impossible d'affirmer que le malade est victime d'un empoisonnement par l'atropine.

Déposition de M. le Dr Charcot fils.

M. le Dr Jean Charcot fils a dit qu'il s'est rendu chez Mme Bianchini avec M. le Dr Gilles de la Tourette. Aucun diagnostic n'a pu être établi immédiatement ; mais on a pensé, dès le premier jour, à une intoxication. Le surlendemain soir, M. Chevassus vint déclarer à M. Charcot que M. Bianchini était empoisonné avec de l'atropine et que c'était sa femme qui l'empoisonnait. Le lendemain, M. Charcot discuta sur cette hypothèse avec M. Gilles de la Tourette et M. Chevassus, et on résolut, à tout hasard, d'isoler d'abord le malade. Puis on interrogea Mme Bianchini, qui, sur la demande du médecin, leur remit la fiole d'atropine qu'elle s'était fait délivrer avec l'ordonnance de M. Chevassus. Sur une question de Me Henri Robert, M. Charcot, a déclaré que, dès qu'on parla du poison, Mme Bianchini remit d'elle-même la fiole d'atropine. M. Charcot a dit, en outre, qu'il est impossible d'affirmer, d'après les symptômes qui ont été constatés, que Bianchini a été empoisonné et que, scientifiquement, l'empoisonnement par l'atropine ne peut pas être prouvé.

Déposition de M. le Pr Brouardel.

M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a été chargé, avec MM. Ogier et Vibert, d'examiner le dossier des dépositions des médecins. M. Brouardel, se basant

M. le Pr BROUARDEL, Doyen de la Faculté, Professeur
de Médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris,
Expert au Tribunal de la Seine.

sur les symptômes constatés de *dilatation de la pupille*, de *sécheresse de la gorge*, et sur les *hallucinations du malade*, a dit que l'ensemble de ces phénomènes se rapprochent de ceux qui caractérisent l'empoisonnement par l'atropine. M. Bianchini, du 9 au 17 mai, a donc présenté les signes de cet empoisonnement. L'empoisonnement ac-

mis, les experts ont examiné la question de savoir s'il a été commis à l'aide d'une seule dose de poison, ou à l'aide de plusieurs doses renouvelées à intervalles d'un ou plusieurs jours. La première hypothèse ne peut se soutenir, car l'intoxication n'aurait pu évoluer avec des rechutes aussi brusques et aussi profondes. Ces rechutes sont dues, d'après les experts, à l'administration de nouvelles doses de poison. Enfin les experts se sont demandés si le malade a pu s'intoxiquer lui-même. Cette hypothèse d'un empoisonnement renouvelé à plusieurs reprises, leur a paru invraisemblable.

Discussion du Rapport des Experts.

MM. Gilles de la Tourette et Jean Charcot ont été alors rappelés à la barre et le défenseur leur a demandé si, après les conclusions de M. Brouardel, ils maintenaient leur affirmation sur l'*impossibilité de diagnostiquer l'empoisonnement par l'atropine*, sauf le cas où il y a déjà idée préconçue chez le médecin. Tous deux ont maintenu leur déposition. Une discussion technique s'est alors engagée à ce sujet entre le doyen de la Faculté et les deux médecins ci-dessus. Puis, on a rappelé M. Chevassus, qui a affirmé avoir constaté, dès qu'il fut consulté, une *éruption* significative sur le corps du malade, tandis que MM. Gilles de la Tourette et Charcot, venus un quart d'heure plus tard, n'ont rien vu de semblable.

M. Ogier, directeur du Laboratoire de toxicologie, et M. Vibert, médecin légiste, se sont bornés à confirmer les conclusions du rapport qu'ils ont signé avec M. Brouardel.

Déposition de M. le Dr Catois.

Enfin, M. le Dr Catois, médecin légiste à Caen, cité à la requête de la défense, a déclaré que, si on a observé des symptômes de l'empoisonnement par l'atropine, on n'a pas trouvé tous les symptômes de cet empoisonnement.

Le jury a déclaré que *M. Bianchini avait été empoisonné par l'atropine*, et, qui plus est, par sa femme. Dans le doute, il ne s'est donc pas abstenu, malgré l'éloquente plaidoirie de Me H. Robert, qui, après Lachaud, s'est écrié en vain :

J'ai la preuve absolue que cette femme est innocente. Puissé-je avoir fait passer ma certitude dans vos cœurs! Il s'agit d'une affaire d'empoisonnement. Reprenant le mot du grand Lachaud, je viens vous dire : « Le poison! montrez-nous le poison ! Choisissez entre l'échafaud ou la liberté... »

L'accusée a été condamnée à cinq ans de travaux forcés. « Je suis innocente », a-t-elle dit simplement. La sortie de l'audience a été quelque peu houleuse. Nul ne s'attendait à semblable verdict de la part du jury.

LES MALADES CÉLÈBRES

La Maladie de la Reine des Belges.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la maladie de la reine des Belges, qui, dit-on, aurait été atteinte d'une broncho-pneumonie grave. Elle est surtout soignée par notre éminent ami, M. le Dr Thiriar, un des plus distingués chirurgiens de Bruxelles, qui lui est tout dévoué.

Le 5 mars, M. Thiriar a publié le bulletin alarmant ci-dessous : « Nuit moins bonne, situation non satisfaisante ». La reine avait eu une crise de délire. Le personnel du château de Laeken et du palais de Bruxelles a été sur pied jusqu'à une heure avancée de la nuit. La journée du dimanche 6 mars a été aussi fort mauvaise. La reine a eu plusieurs *syncopes*. Dans l'après-midi, la situation s'est encore aggravée. Une consultation a eu lieu à 5 heures du soir. Le danger paraissait si imminent qu'on avait télégraphié dès samedi à la fille de la reine, qui se trouvait dans le Midi de la France. Dans la nuit de dimanche à lundi, une petite amélioration s'est produite. La reine a un peu dormi; mais l'état restait toujours très grave.

Voici le bulletin de santé de la reine, qui a été publié le 6 mars à 9 heures du matin : « La nuit a été calme. La fièvre persiste. La respiration est moins embarassée. Thiriar, Rommelaere, Stiénon. »

Ce jour-là, à 1 heure, on assurait que les forces de la reine avaient beaucoup diminué et qu'une issue fatale était toujours à craindre ; mais, jusqu'à présent, l'état restait satisfaisant. Toutefois, M. le Dr Thiriar demeurait toujours auprès de la reine. Le 7 mars, les appréhensions sur la santé de la reine avaient beaucoup diminué d'intensité. L'amélioration déjà signalée, s'est maintenue toute la nuit sans complications. Les trois médecins consultants ont rédigé un bulletin plus favorable que les précédents, exprimant un espoir de guérison possible, sauf inattendu. Le Dr Thiriar, qui depuis dimanche n'avait pas quitté Laeken, a pu s'éloigner du château durant quelques heures pour se rendre auprès de sa famille. M. le Dr Rommelaere, qui avait été, dès le second jour, adjoint à la consultation des Drs Thiriar et Stiénon, a été prié seulement d'assister le lendemain à une nouvelle consultation, qui sera peut-être la dernière, si le mieux constaté s'est maintenu pendant la nuit prochaine. Le 8 mars, l'état de la reine était satisfaisant; elle avait passé une assez bonne nuit. La situation est cependant toujours grave. La reine a maigri d'une façon effrayante. De temps en temps, un tressaillement douloureux la secoue, et une quinte de toux violente se produit. Voici le texte du bulletin de santé de la reine, qui a été publié le 8 mars : « Le sommeil a été plus prolongé ; les symptômes favorables s'accentuent. » Depuis, le mieux a continué et la reine est entrée en convalescence.

On attribue à une imprudence l'accès du mal qui a failli mettre la reine au tombeau. Souffrante depuis quelque temps, elle gardait la chambre sur l'ordre du médecin, qui lui avait prescrit les plus grands ménagements. Or, une nuit, la reine ayant à se lever, ne voulut pas déranger

sa femme de chambre qui dormait dans la pièce à côté de sa chambre, et elle alla prendre elle-même sur la table l'objet qu'elle désirait, marchant pieds nus sur le parquet ciré et sans tapis. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer une recrudescence de la maladie.

LES BLESSÉS DE LAGOUBRAN DANS LES HOPITAUX DE TOULON ET DE LA SEYNE

Visite du Ministre de la Marine.

On sait que l'explosion de la poudrière de Lagoubran a causé un nombre très considérable de graves blessures, en dehors des cas de morts publiés. M. Lockroy, le 7 mars, a visité les hôpitaux de Toulon et de la Seyne, où ils ont été soignés. Il y avait alors 38 blessés à l'*Hôpital civil*, à l'*Hôpital maritime* et à l'*Hôpital de la Seyne*.

Le Ministre s'est rendu d'abord à l'*Hôpital maritime* où il y a huit blessés dont l'état semble en général assez bon. Il a été reçu à l'entrée de l'hôpital par M. le Dr Merlin, directeur du Service de Santé et les officiers sous ses ordres. Le Ministre, qui a adressé des paroles d'encouragement à tous les blessés, a quitté l'Hôpital maritime, après avoir félicité M. le Dr Merlin et ses collaborateurs de leur dévouement dans les circonstances présentes.

En quittant l'Hôpital maritime, le Ministre s'est rendu à l'*Hôpital civil*, où il a été reçu par le médecin en chef, le préfet du Var et le sous-préfet de Toulon. Un blessé est un employé du poste de l'octroi, situé près du petit pont de la Rivière-Neuve, et le médecin a signalé le caractère particulier de certaines blessures de cet homme, qui a eu les muscles déchirés sous la peau, sans que celle-ci porte trace de la moindre contusion. Du quartier des hommes, on s'est rendu à la Maternité, où ont été placées les femmes blessées. C'est dans cette salle que l'on a assisté au spectacle le plus poignant.

A l'ampithéâtre et dépendances sont les morts. Il y avait alors, posées à terre, 46 bières : bières de toutes les dimensions, depuis celle du petit enfant jusqu'à celle de l'homme fait. Les cercueils étaient placés dans de petites cours et dans les salles : dans une cour, 11 bières, toute une famille; et non loin, 7 autres!

La Médecine aux Chandelles

ODÉON. — THÉATRE ANTOINE.

Le *Roman d'un Jeune Homme pauvre*, de Feuillet, vient de reparaître sur la scène de l'Odéon. C'est une pièce qui fait toujours plaisir, malgré et peut-être à cause de son invraisemblance! On sait qu'on y voit un médecin, le Dr Desmarets, le type, dit-on, du praticien de province dans les pays à châteaux ; Je n'en disconviens pas; mais les exemplaires de cette espèce doivent être rares de nos jours. Un des personnages de la pièce meurt en scène : ce qui est très médical. Mais, malgré les textes explicatifs, il nous est impossible de savoir exactement à quel accident il succombe. Cornaglia tient, d'ailleurs, excellemment le rôle—en oubliant toutefois qu'il est ancien marin—rôle qui a, au point de vue médical, le capital défaut de n'être pas clair. Larocque, l'ancien corsaire, meurt-il de vieillesse ou d'une apoplexie ? *That is the question!*

Au Théâtre Antoine, on joue actuellement, avec un très grand succès, le type de la pièce scientifique, *Nouvelle Idole*, de M. F. de Curel. C'est un chef-d'œuvre; nous y reviendrons.

Marc Ell.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. le Dr Pizot, médecin, ex-sous-préfet, et percepteur de Taverny (Seine-et-Oise), décédé à l'âge de cinquante et un ans. M. Pizot, avant de devenir fonctionnaire, avait exercé la médecine. Docteur en médecine, il avait été prosecteur à la Faculté de Montpellier. Il entra dans la carrière administrative et occupa divers postes de sous-préfectures. En dernier lieu, il fut sous-préfet de Saint-Nazaire ; et, c'est sous son administration que se produisit la grève de Trignac, qui fut marquée par l'arrestation du député socialiste Toussaint. Mis en disponibilité par le cabinet Bourgeois, à la suite de cet incident, M. Pizot avait quitté la carrière préfectorale pour devenir percepteur. M. Pizot était gendre de M. Verdier-Havart, ancien magistrat, et beau-frère de M. Edmond Verdier-Havart, sous-préfet de Marmande.

La semaine dernière, ont été célébrées les obsèques de Mme Coralie Cahen, la veuve du médecin en chef de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, décédée à Paris, à l'âge de soixante-sept ans. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse. Pendant la guerre, Mme Coralie Cahen rendit de signalés services comme vice-présidente de la Société de Secours aux Blessés à Metz. Après la capitulation de cette place, elle se rendit à Tours, où Gambetta lui confia la mission de transformer en hôpital les bâtiments du lycée de Vendôme. Mme Cahen avait été décorée de la Légion d'honneur, au titre militaire, en 1889. — C'était une femme de premier ordre, qui aurait fait honneur au corps médical, si elle avait conquis ses grades; mais elle a rendu plus de services à la patrie en ne perdant pas cinq à six ans sur les bancs de l'École.

Robusto Mori, un des membres correspondants d'Italie de la *Société d'Hygiène de France*, qui s'est éteint à l'âge de soixante-dix ans. Né à Pescia le 19 juin 1828, il fit ses études à Pise et à Florence.

A Londres est décédé M. Thomas Cooke, ancien lecteur d'anatomie, de physiologie et de médecine opératoire à l'École de Médecine de Londres et chirurgien adjoint à l'hôpital de Westminster. M. Cooke avait fait ses études médicales à Paris et était docteur en médecine de notre Faculté. A citer son *Esquisse d'Anatomie opératoire*. — M. le Dr Maeckler (de Chalon-sur-Saône). — M. le Dr Faugen, de Beaugency (Loiret). — M. le Dr Brun (de Toulouse). — M. le Dr Guiffart (de Cherbourg). — M. le Dr Pierre Bernard, professeur de médecine à la Faculté catholique de Lille, décédé en cette ville à l'âge de trente-cinq ans. — M. le Dr Montanari, décédé à Nice, à l'âge

de soixante-dix-huit ans. — M. le Dr Desrosiers, de Montréal Canada). — M. le Dr Dhaussy (de Courrières). — M. le Dr Hérin, (de Féchain). — M. le Dr Émile Dugat-Estublier (de Marseille), ancien médecin de la légation de France en Chine. — M. le Dr James Barbaroux, ancien conseiller général de Colmars (Basses-Alpes).

M. le Dr Vilain, de Pâturages, retiré de la pratique médicale depuis dix ans, et doyen d'âge du corps médical borain (Belgique). — M. le Dr Cantineau, à Saint-Gilles (Bruxelles), gravement souffrant depuis son voyage en Afrique, où il avait été accompagner les invités qui ont assisté à l'inauguration du chemin de fer du Congo belge.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Examen des Dentistes.* — Une session extraordinaire pour le troisième examen en vue du diplôme de chirurgien dentiste aura lieu du 10 au 15 avril prochain. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), le lundi 20 et le mardi 24 mars, de midi à 3 heures.

L'Agrégation des Facultés de Médecine. — L'Assemblée générale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille a adopté les conclusions suivantes d'un rapport, sur la proposition de M. de Lapersonne, concernant le régime de l'agrégation des Facultés de Médecine : « 1° que les fonctions de l'agrégé arrivé au terme de sa période d'existence soient prolongées pour une nouvelle période de neuf années, après avis favorable de la Faculté ; 2° que, conformément à l'esprit du décret du 28 décembre 1885, il soit créé, dans chaque Faculté de Médecine, des emplois de professeur adjoint, en nombre égal au sixième des chaires magistrales. »

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Denucé, agrégé libre, est rappelé à l'exercice jusqu'à la fin de la présente année scolaire. — M. le Dr Rocaz est nommé chef de clinique infantile.

École de Médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1899, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

École de Médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1899, devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de physique à l'Ecole de Médecine de Nantes.

Enseignement médical libre. — *Hôpital Andral.* — MM. Albert Mathieu, médecin des hôpitaux, et Maurice Soupault, ancien interne des hôpitaux, commenceront le vendredi 17 mars 1889, à 10 heures, à l'Hôpital Andral, 35, rue des Tournelles, une série de conférences cliniques sur les maladies de l'appareil digestif.

Troubles à l'Université de Naples. — Les cours de l'Université de Naples sont de nouveau fermés, par suite de désordres provoqués par les étudiants.

Troubles universitaires en Espagne. — Une collision a eu lieu, à l'Université de Madrid, entre étudiants libéraux et étudiants conservateurs. L'ordre a été rétabli sans incidents sérieux.

Troubles universitaires en Russie. — Le calme commence à renaître parmi les étudiants de Saint-Pétersbourg, par suite de l'ordre du Tsar d'ouvrir une enquête sur les causes des désordres universitaires. Plusieurs écoles supérieures, telles que l'Institut des ingénieurs des voies et communications, et l'Académie de Médecine militaire, ont déjà cessé leur grève en reprenant leurs études. On espère beaucoup que cet exemple sera bientôt suivi par les étudiants des autres établissements d'instruction supérieure, y compris l'Université de Saint-Pétersbourg.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

L'Assistance publique à Paris. — M. Patenne a interpelé, au Conseil municipal, M. le Directeur de l'Assistance publique sur le refus d'accorder une sage-femme à une mère de famille du XXe arrondissement. M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, a reconnu que les commissions d'enquête ne prennent pas toujours des renseignements suffisants pour juger des besoins réels d'une famille. Il prépare, en ce moment, un projet de réglementation sur l'assistance en matière d'accouchement à domicile. Le concours de la sage-femme sera accordé le plus largement possible ; mais, si les enquêteurs reconnaissent que l'accouchement ne peut se faire à domicile dans des conditions d'hygiène et de sécurité suffisantes, il sera préférable de conseiller l'accouchement à l'hôpital, bien que les frais soient supérieurs aux frais payés pour la sage-femme. Après ces explications, le Conseil a voté un ordre du jour ainsi conçu : « L'Assistance publique est invitée à user de son influence auprès des bureaux de bienfaisance pour qu'ils accordent d'une façon plus libérale le concours gratuit de la sage-femme aux mères de famille qui en font la demande ». — M. Ranson a entretenu aussi le Conseil des attaques calomnieuses, portées contre le personnel secondaire des hôpitaux et hospices de Paris par un conseiller municipal de Longjumeau ; il a protesté énergiquement contre ce manque de bonne foi et flétri la diffamation dont ce conseiller s'est rendu coupable à l'égard d'honnêtes mères de famille. Après une réponse du Directeur de l'Assistance publique, le Conseil a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant, auquel le Préfet de la Seine s'est associé : « Le Conseil affirme à nouveau son estime et sa sympathie pour le personnel secondaire de l'Assistance publique ; il rend hommage au dévouement des infirmières laïques et proteste énergiquement contre les attaques calomnieuses dont elles ont été l'objet. »

L'Assistance instantanée à Paris. — D'après M. Berthod, « dans Paris même où se combat si âprement

tous les jours, la lutte pour la vie, il ne devrait y avoir, sauf très rares exceptions et comme dans la bataille, que des postes de secours et de consultations, avec seulement quelques lits. Le secours serait le plus vite possible, selon l'idée, dit-il, de notre confrère M. le Dr Marcel Baudouin, et d'urgence ».

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgiens des hôpitaux.* — Les candidats du concours qui doit s'ouvrir le 23 mars 1899 pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sont : MM. Auvray, Banzet, Beaussenat, Bernard, Bresard, Brodier, Cazin, Delbet, Genouville, Jayle, Launay, Longuet, Marion, Mayet, Mignot, Michon, Péraire, Reblaud, Reymond, Riche. Le *jury* est provisoirement composé de MM. Picqué, Ricard, Blum, Bazy, Polaillon, Lejars, Bergeron.

Concours public pour la nomination à trois places de Médecin des Hôpitaux de Paris. — Un deuxième concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux sera ouvert le lundi 24 avril 1899, à midi, à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria. MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir pourront se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à 3 heures, et y déposeront leurs titres. Le registre d'inscription des candidats sera ouvert le lundi 27 mars 1899, et sera clos définitivement le samedi 8 avril suivant, à 3 heures.

Concours pour la nomination à une place d'Accoucheur des Hôpitaux de Paris. — Ce concours sera ouvert le lundi 29 mai 1899, à midi, à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria. MM. les docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'administration de l'Assistance publique, de midi à 3 heures, du lundi 1er mai au samedi 13 du même mois inclusivement.

Amphithéâtre d'Anatomie. Programme des cours de la saison d'été (année 1899). — 1° Cours de Médecine opératoire, sous la direction de M. le Dr Quénu, directeur des travaux scientifiques. MM. les élèves internes et externes des hôpitaux et hospices sont prévenus que les cours de médecine opératoire commenceront le vendredi 14 avril 1899; 2° Conférences d'Histologie. Des conférences sur l'Histologie pathologique continueront à être faites par M. le Dr Macaigne, chef du laboratoire. MM. les élèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du microscope.

Nota. Les microscopes et autres instruments nécessaires à ces divers travaux pratiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. les élèves par l'Administration de l'Assistance publique. Les séries devant être reconstituées pour la Médecine opératoire, MM. les élèves sont prévenus que leurs cartes seront reçues à partir du jour de la publication de la présente affiche.

Hôpital Lariboisière. — Sur le rapport de M. Breuillé, le Conseil municipal a voté un crédit de 118.142 francs pour la construction d'un étage à l'hôpital Lariboisière pour y loger, dans des conditions plus salubres, le personnel secondaire de cet établissement.

Consultations externes. — Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris porte à la connaissance du public que le service des consultations externes dans les hôpitaux fonctionnera, à l'avenir, les dimanches et les jours de fête. Comme pour les jours ordinaires de la semaine, les portes du service des consultations seront ouvertes à 8 heures du matin. Elles seront fermées à 9 heures, heure à laquelle commenceront les consultations. Le nouvel ordre de service dont il s'agit commencera à partir du dimanche 26 mars courant.

Concours de l'Internat de Brévannes. — Ont été désignés comme membres du jury : MM. Boulloche, Rénon et Lyot.

Hôpital d'Hanoï (Tonkin). — Conformément aux instructions données par M. le Ministre des Colonies, en vue du développement, dans nos possessions d'outre-mer, des services de vaccine préventive ou curative destinés à combattre les maladies microbiennes, l'hôpital d'Hanoï vient d'être pourvu d'un service de sérum thérapeutique et d'un service antirabique. Cette dernière création répondait à une nécessité particulièrement pressante au Tonkin, où de nombreux cas de rage ont été constatés. Les personnes mordues étaient dirigées, jusqu'à présent, sur l'Institut antirabique de Saïgon; il en résultait pour elles une perte de temps qui diminuait de beaucoup leurs chances de guérison.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine. — *Candidats à la place vacante dans la classe des associés libres de l'Académie de Médecine.* — En première ligne, M. Filhol; en deuxième ligne, M. Galippe; en troisième ligne et *ex æquo*, MM. Commenge et Corlieu; en quatrième ligne et *ex æquo*, MM. Galezowski et J. Voisin. — M. Filhol vient d'être nommé.

Académie royale de Médecine de Belgique. — *Programme des Concours.* — 1898-1899 : Déterminer l'influence des conditions hygroscopiques, thermiques et barométriques sur la nutrition organique. Prix : 1,200 francs. Clôture du concours : 20 juillet 1899.

1898-1900 : Faire l'étude chimique et microscopique des plantes de la famille des solanées employées en médecine et de leurs produits usités en pharmacie. Les concurrents insisteront sur les méthodes de dosage des principes actifs contenus dans ces médicaments. Prix : 500 francs. Clôture du concours : 20 janvier 1900.

1899-1900 : Apprécier à l'aide de faits expérimentaux et cliniques la valeur thérapeutique de l'antisepsie gastro-intestinale. Prix : 800 francs. Clôture du concours : 20 juin 1900.

De la simulation au point de vue de la médecine légale et des moyens propres à la déceler. Prix : 1,000 francs. Clôture du concours : 20 décembre 1900.

1895-1899 : *Prix fondé par un anonyme.* Élucider par des faits cliniques et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie. Prix : 8,000 francs. Clôture du concours : 15 septembre 1899. Des encouragements, de 300 à 1,000 francs, pourront être décernés à des auteurs qui n'auraient pas mérité le prix, mais dont

les travaux seraient jugés dignes de récompense. Une somme de 5,000 francs et une de 25,000 francs pourront être données, en outre du prix de 8,000 francs, à l'auteur qui aurait réalisé un progrès capital dans la thérapeutique des maladies des centres nerveux, tel que serait, par exemple, la découverte d'un remède curatif de l'épilepsie.

1899-1900 : *Prix fondé par le Dr da Costa Alvarenga.* Aux termes du testament de M. Alvarenga « l'intérêt du capital constituera un prix annuel qui sera appelé : *Prix d'Alvarenga, de Piauhy* (Brésil). Ce prix sera décerné, à l'anniversaire du décès du fondateur, à l'auteur du meilleur mémoire ou ouvrage inédit (dont le sujet sera au choix de l'auteur) sur n'importe quelle branche de la médecine, lequel ouvrage sera jugé digne de récompense, après que l'on aura institué un concours annuel et procédé à l'examen des travaux envoyés selon les règles académiques. « Si aucun des ouvrages n'était digne d'être récompensé, la valeur du prix serait ajoutée au capital. » Prix : 800 francs. Clôture du concours : 15 janvier 1900.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *L'Hygiène des locaux scolaires pendant les manœuvres.* — L'attention du Ministre de la Guerre a été appelée sur les conséquences que pourrait avoir, au point de vue de l'hygiène publique, l'utilisation éventuelle, pendant les manœuvres, des locaux scolaires pour le traitement des malades. Il a décidé qu'à l'avenir, hors le cas de force majeure, on devra, pendant les manœuvres, éviter d'installer, dans les locaux dont il s'agit, des dépôts de malades, des ambulances ou toutes autres formations sanitaires. Dans les cas où les circonstances auraient imposé une exception à ce principe, les mesures de désinfection reconnues urgentes devront être effectuées aussitôt après le départ des troupes. Le médecin chef de la formation intéressée provoquera, en temps utile, l'entente nécessaire à cet effet entre le commandant du cantonnement et la municipalité locale.

Incident du Médecin de l'École de Saint-Cyr. — On se souvient qu'il y a environ un mois, lors de la mort, à l'École de Saint-Cyr, du jeune de Montebello, élève, un médecin militaire de cette école avait été l'objet de vives critiques à propos d'une opération. Il avait même failli y avoir à ce sujet, à la Chambre, une interpellation, que M. de Freycinet a évitée, en prescrivant une enquête technique. On annonce que le médecin-major de Saint-Cyr vient d'être déplacé et envoyé à Amiens.

Appareils de Radiographie. — Lors de la discussion du budget de la guerre à la Chambre des Députés, la semaine dernière, sur le chapitre 29 (Service de Santé, matériel), M. Breton (Cher) a demandé une augmentation de 35,000 francs pour l'achat de 50 appareils de radiographie et de radioscopie destinés à être placés dans les hôpitaux militaires et dans le matériel des ambulances de corps d'armée. Mais le rapporteur a fait observer, avec raison, que les appareils dont a parlé M. Breton s'améliorent tous les jours et que des essais se font au Val-de-Grâce. Pour le moment, il est inutile de se lancer dans des achats qui deviendraient inutiles au bout de très peu de temps. Aussi l'amendement de M. Breton a-t-il été repoussé.

Tableau d'avancement. — *Médecins :* 1897. MM. Moussu, directeur à Alger; Claudot, directeur au 4e corps. — 1898. Madamet, sous-directeur de l'École d'application de médecine; Robert, professeur à l'École d'application de médecine; Marvaud, directeur au 17e corps. — *Pharmaciens :* 1898. M. Balland, chef du laboratoire du Comité de l'intendance.

Service de Santé de la Marine. — M. le Dr Nicolas, médecin principal du cadre de Cherbourg, est désigné pour servir au 6e régiment d'infanterie de marine à Brest.

École de Médecine militaire du Val-de-Grâce. — Le *Journal officiel* a publié récemment les instructions relatives au concours d'admission à l'emploi de médecin et de pharmacien stagiaires à l'École d'application du service de santé militaire (Val-de-Grâce).

Les Médecins militaires et l'Armée. — Lors du procès Gohier, M. le Dr Boyer, ancien médecin militaire, a parlé des abus dont il a été le témoin et la victime. Il a déclaré que M. Urbain Gohier a bien fait d'écrire son livre et qu'il n'a pu avoir l'idée d'injurier l'armée. « En effet, a ajouté le témoin, au XIIIe siècle les prédicateurs livraient au mépris public les mœurs de la cour et les mignons, qui étaient alors ce qu'est aujourd'hui la maison militaire du Président de la République ! »

La Statistique médicale de l'armée pour 1896. — La 7e Direction du Ministère de la Guerre vient de publier cette statistique. Des observations recueillies par les médecins militaires, il résulte que la situation sanitaire de notre armée, pendant l'année 1896, a été bien meilleure qu'au cours des deux années précédentes. Les effectifs qui ont servi de base aux calculs de cet important document ont été de 508.825 présents, dont 17.961 officiers, 35.022 sous-officiers, 259.272 soldats ayant plus d'un an de service et 196.570 soldats ayant moins d'un an de service. La morbidité générale n'a été que de 573 pour 1000 ; elle était de 631 en 1895 et de 592 en 1894. Le chiffre total des décès s'est élevé à 2.959, correspondant à une mortalité générale de 5,24 pour 1000, de beaucoup la plus basse qu'on ait observée dans l'armée. Les diminutions portent principalement sur la grippe, la fièvre typhoïde et les maladies aiguës de l'appareil pulmonaire. On a retraité ou réformé pour maladies, blessures et infirmités, 12.839 militaires; c'est un retour aux conditions normales par suite de la suppression, dans le recrutement, de la catégorie des jeunes soldats pris « bons avec infirmités. » Des 226.880 réservistes appelés en 1896 pour des périodes d'instruction, 25 sont morts sous les drapeaux et 2.048 ont été réformés.

Nominations. — M. le Dr Delorme, médecin principal, passe de l'hôpital militaire de Versailles à celui de Vincennes. — M. le Dr Sorel passe de l'hôpital de Lille à celui de Versailles. — M. le Dr Moty est nommé médecin chef de l'hôpital de Lille.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 9e semaine, 1.051 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines de mars (1.057). La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès (la moyenne 16 est grossie par une poussée épidémique de mars 1894). La rougeole a causé 13 décès (moyenne 20); la scarlatine a causé 4 décès (moyenne 3), et la diphtérie 12 (moyenne 13). La coqueluche a causé 18 décès, tandis que la moyenne n'est que 6. Cette maladie a constamment dépassé la moyenne depuis le commencement de l'année. Elle n'est localisée dans aucun quartier. Il n'y a eu aucun décès par variole. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 157 décès, au lieu de 130 pendant la semaine précédente, et au lieu de 167, moyenne ordinaire de la saison. En outre, 4 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 13 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 382 mariages. On a enregistré la naissance de 1.226 enfants vivants (615 garçons et 611 filles), dont 883 légitimes et 343 illégitimes.

Les Eaux de l'Avre à Paris. — M. Caplain a interpellé, au Conseil municipal de Paris, le Préfet de police et le Préfet de la Seine sur les adductions d'eau à Paris et sur la manière dont les analyses sont faites. M. Berthaut, président de la 6e commission, a proposé de ne pas aborder le fond de la question en ce moment, parce que la 6e commission pourra prochainement fournir un rapport définitif sur les faits auxquels M. Caplain fait allusion. M. Landrin a appuyé cette proposition et déclaré qu'on peut, dès maintenant, tranquilliser la population sur les analyses de l'eau de l'Avre, qui n'ont rien révélé d'important pour la salubrité publique.

Les Eaux à Paris. — M. Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a fait, la semaine dernière, dans le grand amphithéâtre du Jardin des Plantes, une conférence sur « les eaux à Paris ». Il a rappelé comment la capitale s'est, à différentes époques, approvisionnée d'eau potable, d'abord au moyen de moulins à eau, des puits et des aqueducs, puis à l'aide de puits artésiens, enfin en captant les eaux de diverses rivières. Insistant sur ce que les eaux, malgré les précautions prises, n'y sont qu'imparfaitement épurées, M. Stanislas Meunier a émis l'avis que la multiplication des puits artésiens à petite profondeur, c'est-à-dire allant puiser l'eau dès les premières couches de sable du terrain parisien, pourrait donner des résultats plus satisfaisants.

Comité de contrôle du Laboratoire municipal de Chimie à Paris. — Le Préfet de Police a demandé au Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine de désigner à sa nomination un certain nombre de ses membres pour constituer un comité permanent de contrôle du laboratoire municipal de chimie. Le Conseil d'Hygiène a délégué cette mission à ceux de ses membres dont les noms suivent : MM. Barrier, membre du Conseil général, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort; Dr Brousse, du Conseil municipal de Paris; Pr Armand Gautier, de l'Institut et de l'Académie de Médecine; Dr Hanriot, de l'Académie de Médecine; M. Jungfleisch, de l'Académie de Médecine; Michel-Lévy, de l'Institut, ingénieur en chef des mines; Moissan, de l'Institut et de l'Académie de Médecine; Dr Navarre, Conseiller municipal de Paris; Nocard, de l'Académie de Médecine, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort; Pr Proust, de l'Académie de Médecine; Dr Riban, maître de conférences à la Faculté des Sciences; Alfred Riche, de l'Académie de Médecine; Schlœsing, de l'Institut; Troost, de l'Institut.

Ligue contre la Tuberculose à Paris. — Les conférences d'hygiène et de prophylaxie de la Ligue contre la tuberculose, dans les seize arrondissements de Paris, seront précédées par une conférence inaugurale du Dr Thoinot, présidée par le Pr Brouardel, dans le grand amphithéâtre de l'École de Médecine. Les conférences ont eu ou auront lieu aux dates et dans les locaux suivants. Le lundi 14 mars et les mardis suivants, dans les mairies des IIe, Ve, VIe, VIIIe, Xe, XIIIe, XIVe et XVIe arrondissements. Le mercredi 15 mars et les mercredis suivants, dans la mairie du IXe, et dans le XVIIe à l'école, rue Saussure, 101. Le jeudi 16 mars et les jeudis suivants, dans le XVe, à la mairie; dans le XIIe, à l'école, boulevard Diderot, 40; dans le XXe, à l'école, rue Sorbier, 13. Le samedi 18 mars et les samedis suivants, à la mairie des IVe et XIe arrondissements. Le lundi 20 mars et les lundis suivants, à la mairie du IIIe arrondissement.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Par décret, en date du 7 mars 1899, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Fossard, médecin de première classe de la marine : seize ans huit mois de services, dont dix ans six mois à la mer. S'est particulièrement distingué pendant l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi au port de Cherbourg.

Est nommé chevalier du Mérite agricole, notre ami, M. le Dr Félix Brémond, docteur-médecin, et publiciste à Paris. Tous nos compliments.

Fêtes médicales. — Brillante soirée, le 10 mars dernier, chez M. le Dr Jamain. Mme Jamain a fait les honneurs de ses salons avec une grâce toute parisienne. Dans l'assistance, tous les anciens collègues d'internat de notre excellent ami. Au programme : Mlle Mathieu d'Ancy, qui a chanté l'air de la *Flûte enchantée* (Mozart), la Pastorale (Bizet), la Chanson de Solveig (Grieg), et l'Ile heureuse (Chabrier). Nos amis Henri Coste (de l'Odéon), dans ses Chansons bretonnes (monologues), et Frère (du Conservatoire), dans ses Monologues gais; puis Mlle Violette Dechaume, dans son joyeux répertoire, ont ravi l'auditoire; de même que M. J. Noté, dans l'air du *Roi de Lahore* (Massenet), l'air d'*Aben-Hamet* (Dubois) et l'air d'*Hérodiade* (Massenet). Pour finir, Brébant, dans son non moins joyeux répertoire; et *Paris-Smart*, fantaisie-revue en vers libres et prose serrée, de Victor Meusy, musique arrangée par

M. Ray, avec, pour interprètes, Mlle Lyse Berty et M. Fernand Depas. Véritable succès. — La semaine dernière, soirée musicale et littéraire, chez notre ami M. le Dr Ostwalt. Grand succès aussi pour l'éminent violoniste Jeno Hubay, l'excellent pianiste Vinès, le chansonnier Marcel Legay, etc.

Les Médecins de Molière. — La matinée-conférence qui devait avoir lieu la semaine dernière, en l'hôtel Simone d'Arnaud, avec *Les Médecins de Molière*, ne sera donnée que plus tard.

Les Malades célèbres. — *La santé de Léon XIII.* — Le Pape est entré en convalescence. Son chirurgien, M. le Dr Mazzoni, a pris congé de lui. Le dernier bulletin publié portait que les conditions de la santé du Pape continuent à être très satisfaisantes. « Le pouls, la respiration et la température sont normaux. Quant à la partie opérée, la cicatrisation s'opère régulièrement. Léon XIII doit donc être considéré comme guéri de l'opération subie et l'on suspend la publication des bulletins. » D'après M. le Dr Lapponi, le Pape est très sain; il a un ressort extraordinaire : le cœur, l'estomac et les poumons sont chez lui d'un cinquantenaire vigoureux. Il n'a jamais été malade, n'a jamais souffert du rhumatisme ni de la goutte; sa température normale va de 36.6 à 36.9, fidèle miroir de la vie de son âme, « dont la saine réceptivité est tout à fait celle d'un jeune homme ! » Dans quinze jours, tout au plus, le Pape reprendra ses occupations habituelles, car la maladie n'a atteint ni sa force intellectuelle, ni son goût du travail. Déjà, maintenant, il ne se laisse décider qu'avec peine au repos que les médecins jugent encore nécessaire.

Les Beautés de la Médecine d'État. — *Un médecin malade visité par un médecin expert.* — Un certain nombre de témoins au procès Urbain Gohier n'ont pas répondu à l'appel de leur nom ; et il faut citer entre autres M. le Dr Vigné (d'Octon). Quelques-uns se sont excusés en alléguant leur état de maladie, comme M. Vigné d'Octon, lequel a fait parvenir un certificat médical. L'absence de ce dernier témoin a provoqué un incident. Me Albert Clémenceau a dit: « M. Vigné d'Octon a été médecin de la marine ; il est député. Il a écrit un livre qui contient les imputatations les plus graves contre l'armée et contres ses chefs. Il importe à M. Urbain Gohier qu'il vienne confirmer ici, devant MM. les jurés, ses imputations. Je demande à la Cour de le faire examiner par un médecin, commis expressément par elle, et qui viendra dire s'il est dans l'impossibilité de déposer. » L'avocat général a déclaré s'en rapporter à la sagesse de la Cour : « C'est affaire, dit-il, entre la défense et ses témoins ! » Me Albert Clémenceau a donc déposé des conclusions tendant à cet examen, et la Cour y a fait droit en chargeant le Dr Floquet de visiter M. Vigné d'Octon, pour dire s'il était en état de se présenter devant la Cour d'assises. M. le Dr Floquet a pu s'assurer que M. le Dr Vigné était réellement indisposé.

Un Médecin accusé. — On écrit de Saint-Mihiel que, récemment, est venue pour jugement l'affaire de M. le Dr Nivelet, médecin à Commercy, poursuivi devant le tribunal correctionnel, à la requête de l'autorité militaire, pour dénonciationcalomnieuse. M. le Dr Nivelet avait accusé d'espionnage le soldat C..., ancien sergent-major cassé, qui avait déserté après sa cassation et qui, rentré en France à la faveur de l'amnistie, avait été détaché au fort de Géronville. — Après plaidoirie de Me Georges Desplas, du barreau de Paris, M. le Dr Nivelet a été acquitté.

Médecins conseillers généraux. — M. le Dr Dutié vient d'être élu Conseiller général du canton de Nemours (Seine-et-Marne).

Médecins candidats conseillers généraux. — M. Rodès, maire d'Artiguelonne (Basses-Pyrénées), a été élu conseiller général du canton de Lescar, par 1.201 voix contre 792 données au Dr Bordenave, sur 2.434 électeurs inscrits et 2.021 votants et suffrages exprimés. Les deux candidats se présentaient avec un programme républicain progressiste.

Monument Pelletier. — Un comité autrichien vient de se constituer pour contribuer aux frais du monument qui sera élevé à Pelletier (1788-1842), le chimiste et pharmacien français, qui, le premier, réussit à extraire la quinine de l'écorce de quinquina. Cette statue sera inaugurée pendant l'Exposition de 1900.

Les Femmes médecins aux États-Unis. — On peut juger de l'accroissement des femmes médecins aux États-Unis, par les chiffres suivants rapportés par les *Archives russes de pathologie.* En 1870, il y avait 527 femmes-médecins ; en 1897, ce nombre s'élevait à 6,882.

Études médicales des Femmes en Allemagne. — L'Université de Breslau a autorisé les femmes à suivre les cours à la Faculté de Médecine et à prendre part aux dissections anatomiques (*Allgem. med. Cent. Zeit.*, 23 nov. 1898).

Le Dr Marat et l'Électrothérapie. — Croirait-on que l'Électrothérapie, si fort à la mode aujourd'hui, est plus que centenaire ? C'est Marat, le fameux conventionnel, médecin, qui en fit les premières applications. Dans une curieuse lettre que possède un collectionneur d'autographes, lettre datée du 26 septembre 1783, Jean-Paul Marat raconte à un ami deux cures radicales qu'il a obtenues par l'électrothérapie. Il cite notamment M. de L'Isle, qui avait perdu la vue depuis trente-trois ans et qui venait de la recouvrer à la suite de son traitement par l'électricité. « Mais c'est en Espagne, ajoute-t-il, que je désire déployer les ressources de ce remède, admirable lorsqu'il est administré par un médecin-physicien. »

Le Baiser est antihygiénique aux États-Unis. — Les féministes de New-York ne veulent plus être embrassées. Sur l'initiative de la déléguée de l'Association des droits de la femme, Mme Marguerite Lindley, un projet de loi a été présenté à la législature de l'État de New-York, interdisant le baiser comme immoral et contraire à l'hygiène.

Nouveaux journaux. — Nous recevons le premier numéro du *Bulletin de la Société sanitaire maritime*, revue trimestrielle de médecine et hygiène navales, et police sanitaire maritime, publiée à Marseille.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

Imprimerie BOYER-RAMUS et Cie. — Nîmes.

Rapport sur le conflit survenu entre le Syndicat médical de Nîmes et des environs et M. le Ministre de l'Intérieur, au sujet des Sociétés de Secours mutuels. — Broch. in-12 de 35 pages, Nîmes, 1899.

REY et MALAVALLON, 18, rue de la Pélisserie. — Genève.

BÉGOUNE (L). — **Contribution à l'étude du doigt à ressort.** — Broch. in-8° de 76 pages, avec 4 fig. dans le texte, Genève, 1898.

MALOINE (A.), 23-25, rue de l'École-de-Médecine. — Paris.

BOUFFÉ. — **De la diminution de l'activité nerveuse dans le Psoriasis, le Cancer et la Lèpre. Disparition de ce syndrome sous l'influence du traitement par les injections organiques.** — Broch. in-8° de 32 pages, avec 20 gravures dans le texte et 2 tableaux, Paris, 1899.

BAILLIÈRE (J.-B.), 19, rue Hautefeuille. — Paris.

LABAT (A.). — **Villes d'hiver et Bains de mer de la Corniche franco-italienne.** — Broch. in-12 de 90 pages, Paris, 1898.

Imprimerie des ALPES-MARITIMES, 16, rue Saint-François-de-Paule. — Nice.

BOULOUMIÉ. — **Projet d'impôt sur la santé publique variant de 50 °/₀ à 200 °/₀ de la valeur du produit imposé.** — Broch. in-12 de 15 pages, Nice, 1899.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES, 4, rue Antoine-Dubois, place de l'École-de-Médecine. — Paris.

MONIN (E.). — **La Favorite de Vals.** — Broch. in-12 de 32 pages, Paris, 1898.

Imprimerie L. BOURGEON, 7, rue des Marronniers. — Lyon.

PRAT-TARP (G.). — **Application de l'aérothérapie à l'art dentaire.** — Broch. in-12 de 11 pages, Lyon, 1899.

Imprimerie ALCAN-LÉVY, 24, rue Chauchat. — Paris.

SAUVEZ (E.). — **De l'intervention dans les cas d'abcès et de fluxion.** — Broch. in-12 de 68 pages, Lyon, 1898.

SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ, Palais Universitaire. — Rennes.

PERRIN DE LA TOUCHE, CAVALIER ET FOLLET. — **Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest.** — Broch. in-8° de 405 pages, Rennes, 1898.

L. SCHUMACHER. — Berlin.

BRUNO (Alexander). — **Behandlung der Lungen tuberculose mit subcutanen Injectionen von oleum camphoratum officinale Pharm. germ.** — Broch. in-8° de 91 pages, Berlin, 1898.

RUEFF et Cie, 106, boulevard Saint-Germain. — Paris.

FILATOW (A.-NIL). — **Diagnostic et Séméiologie des maladies de l'enfance.** — Broch. in-8° de 548 pages, Paris, 1899.

REY (Alexandre), 4, rue Gentil. — Lyon.

LENAIL (Henri). — **Des luxations des cartilages semi-lunaires du genou et, en particulier, de leur traitement par l'excision.** — Broch. in-8° de 80 pages, Lyon, 1898.

DOIN, 8, place de l'Odéon. — Paris.

MOURE (E.-J.) et LIARAS (G.). — **Traitement chirurgical de quelques paralysies faciales d'origine otique.** — Broch. in-8° de 24 pages, Paris.

Clinique psychiatrique. — Asile de Villejuif, service de M. TOULOUSE. Le vendredi à 9 h. 1/2, visite dans les salles. Conférences cliniques au lit des Malades.

Tramway : *Châtelet-Villejuif.* — Trajet : Une heure.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Bonne clientèle dans le Bocage vendéen. Rapport annuel : 3.000 francs touchés. Conditions : suite de bail et légère indemnité.

2° Poste de médecin de la Colonie pénitentiaire des jeunes détenus à Belle-Ile (Morbihan) : 1.800 fr. par an, sans retenue et faculté d'exercer en dehors.

3° Pour cause de départ, à céder, à proximité d'une grande ville du Centre, clientèle de 10.000 fr. touchés, dont 1.500 fr. de fixe, transmissibles. Prix : 2.500 francs, loyer compris. Très pressé.

4° Deux postes de sage-femme. Banlieue de Paris.

5° Poste médical agréable dans la banlieue de Paris. Seule condition : suite de bail dans bonnes conditions.

6° Poste médical absolument sûr dans l'Ouest. Rapport annuel 6.000 fr. sans cheval, susceptible d'augmenter de 3.000 fr.

7° Poste médical chef-lieu de canton Aube. Chemin de fer. On fait la pharmacie. 10.000 fr. touchés. Condition à débattre. Très pressé.

8° Emploi d'interne en médecine à l'Asile public d'aliénés de T... dans l'Est. — 800 fr. par an, défrayé de tout.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — PARIS

Viennent de paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Un beau volume in-8°, 416 pages,
avec 587 Figures dans le texte.

PRIX : 15 Francs.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse)
Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine
Un volume de 410 pages, avec 363 figures
PRIX : 10 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),
Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*
Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix : **10** fr.

Les Opérations nouvelles sur les voies biliaires

I. — CHIRURGIE DES RADICULES BILIAIRES,
DU CANAL HÉPATIQUE ET DU CANAL CYSTIQUE
II. — LES OPÉRATIONS RARES SUR LE CHOLÉDOQUE
par
M. le Dr Marcel BAUDOUIN
Beau volume, in-8°, de 205 pages, avec 5 Fig. dans le texte
PRIX : 5 Francs

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

CONGRÈS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

L'*Agence de la Presse Scientifique Internationale*, 93, boulevard Saint-Germain, centralise le résumé de toutes les communications faites aux divers *Congrès nationaux et internationaux*, qui ont lieu en France et à l'étranger. Cela dans le but de pouvoir les distribuer ultérieurement, *en toutes langues, à tous les Journaux* du monde entier.

Il suffit d'adresser à l'Agence, en temps voulu, un exemplaire de la communication ou au moins une copie du résumé.

Archives Provinciales de Médecine

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »

Prix du Numéro . . . . . **2** francs.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Archives Provinciales de Chirurgie

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »

Prix du Numéro . . . . . **2** fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.